



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
ET DE LA MODERNISATION
DE L'ADMINISTRATION,
en charge du numérique

Fiche de poste N : 02/2022_CPAIEN CIR05

DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ÉDUCATION
ET DES ENSEIGNEMENTS

N° Fiche de poste : 02/2022_CPAIEN CIR 05	Poste : Conseiller pédagogique en circonscription (CPAIEN) <i>Circonscription pédagogique des Marquises</i>
Descriptif et contexte du poste	Les priorités de la fonction d'un conseiller pédagogique sont : <ul style="list-style-type: none">- Assister l'Inspecteur de l'Éducation Nationale.- Accompagner la mise en œuvre du contrat d'objectifs de la circonscription et son plan d'actions.- Contribuer à l'application des programmes de l'école primaire et à la mise en œuvre des priorités éducatives de la Polynésie Française.- Participer à la conception et à la mise en œuvre du plan annuel des formations de circonscription.- Former, accompagner, conseiller et évaluer :<ul style="list-style-type: none">• Formation et suivi des enseignants stagiaires• Formation et accompagnement des néo-titulaires• Actions de formation continue et initiale dans le cadre du suivi des enseignants et des animations- Aide à l'élaboration et accompagnement de projets d'écoles ou de classe.- Participer et impulser les actions inter-degré- Accompagner et développer les projets menés par la circonscription- Impulser et suivre des expérimentations au sein des écoles- Répondre aux sollicitations des enseignants de la circonscription dans le cadre de l'aide pédagogique et du suivi des parcours des élèves.- Représenter l'Inspecteur de l'Éducation Nationale à sa demande.- Participer, à la demande de l'Inspecteur de l'Éducation Nationale, à des conseils des maîtres, à des conseils d'école, à des conseils écoles-collège et des réunions d'équipes éducatives.- Traiter des aspects administratifs et logistiques en liaison avec le secrétariat de la circonscription et la DGEE.- Participer aux groupes de travail thématiques pour lesquels il est désigné.
Mission particulière	- Une expertise est particulièrement requise dans la mise en œuvre des parcours de l'élève, dans l'enseignement des langues vivantes à tous les cycles et plus particulièrement du marquisien.
Compétences requises	- Être titulaire d'un CAFIPEMF - Posséder les compétences de formateur dans les différents cycles de l'école primaire - Être en veille sur la recherche en didactique et en pédagogie dans toutes les disciplines et posséder une bonne maîtrise des différentes disciplines. - Présenter de fortes aptitudes à travailler en équipe, sous l'autorité de l'IEN, et à mutualiser l'information et les ressources. - Présenter de bonnes qualités rédactionnelles.

	<ul style="list-style-type: none"> - Disposer d'aptitudes à l'écoute et à la communication, tout en sachant affirmer les choix institutionnels et préserver l'intérêt du service. - Faire preuve d'une grande disponibilité. - Faire preuve d'un juste positionnement, d'une grande discrétion professionnelle et d'une grande loyauté. - Posséder une idée précise des exigences éthiques, de l'étendue et des limites de la mission - Posséder une bonne maîtrise de l'informatique pour un usage autonome et l'utilisation des plates-formes de formation
Affectation	Le poste de CPAIEN est basé en circonscription. Il est placé sous l'autorité de l'Inspecteur de l'Education Nationale pilote de la circonscription.
Modalités de recrutement et dépôt des candidatures	<p>>Les candidats doivent constituer et transmettre un dossier de candidature comprenant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Fiche de candidature portant l'avis de l'IEN - Curriculum vitae. - Lettre de motivation sur papier libre, adressée au Directeur Général de l'Éducation et des Enseignements. <p>>Le <u>dossier complet</u> doit être adressé par la voie hiérarchique, doublée d'un envoi direct au Pôle des Ressources Humaines du 1^{er} degré de la DGEE (par mail : gestco.brh1@education.pf)</p> <p>>Les candidats seront convoqués pour un entretien (20') avec les membres de la commission présidée par le Directeur général de l'éducation et des enseignements ou son représentant. Les candidats des îles passeront l'entretien par « teams ou ... ».</p> <p>> L'entretien se déroulera en deux temps :</p> <ul style="list-style-type: none"> - exposé des motivations du candidat (5'); - questionnement de la commission (15') <p><u>Date limite de dépôt des demandes : le vendredi 11 mars 2022 avant midi</u></p> <p><u>Date des entretiens : Courant avril-mai 2022</u></p> <p><u>Lieu : Bureau de l'IENA au DAPE de la DGEE, site Tuterai Tane.</u></p>